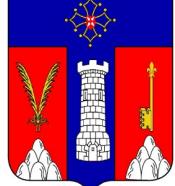




JOURNAL PAROISSIAL

de l'Ensemble Paroissial de La PIQUE

(Secteurs de Luchon / Cierp-Gaud / St Béat)



"Je leur ai fait connaître ton nom, et je le ferai connaître, pour que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et que moi aussi, je sois en eux." (Jn 17,26)

NOVEMBRE 2025

Presbytère de Luchon : 7, av. Carnot 31110 BAGNERES-DE-LUCHON
Tél : 05.32.45.00.00 - Email : paroisseluchon@gmail.com

Presbytère de Cierp : 11, rue des Escaliers 31440 CIERP-GAUD
Tél : 05.61.79.50.07 - Email : paroisseluchon@gmail.com

"DIEU NOUS APPELLE À LA SAINTETÉ"

La sainteté est possible à tout le monde, même dans les circonstances les plus ordinaires de nos vies. La Toussaint nous rappelle que Dieu nous invite à la sainteté et au bonheur éternel auprès de lui. Fêter la Toussaint, c'est se tourner vers des hommes et des femmes qui ont témoignés du Christ de manière authentique, et devenir comme eux, le reflet de l'Amour de Dieu dans notre monde. Au cours de cette année jubilaire, faisons de Dieu notre point de départ et notre arrivée.

Avec les ministres ordonnés de notre Ensemble Paroissial de la Pique, je souhaite vous assurer de ma détermination à travailler avec vous pour bâtir une communauté chrétienne unie, vivante, accueillante et missionnaire. Je suis convaincu, qu'avec

l'aide de l'Esprit-Saint, et votre sincère collaboration, nous pourrons faire de notre Ensemble Paroissial, un espace de rencontre avec Dieu et de fraternité. Ensemble, portons la mission des baptisés avec joie et qu'elle rayonne !

Ordonné prêtre le 28 août 1995, à Idiofa, en République du Congo, j'ai exercé tour à tour, au Diocèse d'Idiofa, le ministère de vicaire de paroisse, de curé, de curé doyen et de curé de la cathédrale d'Idiofa. En 2013, je suis accueilli à l'archidiocèse de Toulouse. Depuis, je suis dans le rural : St Gaudens, Fronton, Villefranche-de-Lauragais avec le

Père Régis l'Huillier, Saint-Lys et Cierp-Gaud. Je suis là, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Merci pour votre accueil.

Merci pour votre accueil.
Bonne fête de la Toussaint.

Abbé Cyrille MANTER +
Curé in solidum



Le père René BELLEME, ancien curé de Luchon à la retraite, nous quitte pour sa Bretagne natale à la veille de la Toussaint 2025.

Il rejoindra un Ehpad à côté de sa famille.

Il a été curé de Luchon de 2006 à 2019.

Nous rendons grâce à Dieu pour sa présence et tout ce qu'il a apporté à la communauté chrétienne, ainsi qu'à toutes les personnes qu'il a rencontrées.

Notre prière fraternelle continue de l'accompagner vers cette nouvelle étape.

Merci père René ! « **KENAVO** »



NOUVEAUTÉ

A LUCHON, tous les 2èmes dimanches du mois

À la fin de la messe de 10h30,

Il sera proposé un apéritif pour tous, sur le parvis sud de l'église.

Vendredi 28 novembre à 18h

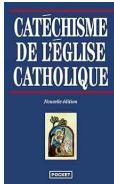
à la salle paroissiale de Cierp

Conférence sur la Bible



PARTAGE BIBLIQUE et CATÉCHÉTIQUE

Au Presbytère de LUCHON



Tous les 1er mardis du mois de 18h à 19h

Lecture continue du Catéchisme de St Jean-Paul II

Rencontre : le mardi 04 novembre

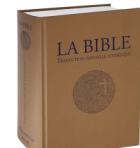
Ce temps est proposé, tout simplement, pour lire ensemble le catéchisme et partager sur des questions au fil de la lecture.

Tous les 3ème lundis du mois de 19h à 21h

Partage de la Parole de Dieu des textes du dimanche

Le lundi 17 novembre

avec un repas partagé



NOVEMBRE 2025

Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<u>1er novembre</u> TOUSSAINT 10h30 Luchon 18h Gaud	<u>02 novembre</u> Fidèles Défunts 10h30 St-Béat 10h30 Luchon (Défunts)	03 18h Luchon	04 9h Cierp 9h30 Luchon + café Presbytère	<u>05</u> 9h Cierp 17h15 Luchon Chapelet + 18hMesse	06 15h Era Caso 18h Cierp + adoration 17h30 Luchon Adoration/ Confessions 18h30 Luchon	07 9h Cierp + Confessions 18h Luchon
<u>08 novembre</u> 18h Antichan 18h Garin	<u>09 novembre</u> 10h30 Cierp 10h30 Luchon + apéritif (18h Vêpres)	10 18h Luchon	<u>11</u> Anciens combattants 9h45 Burgalays 10h30 Luchon	12 9h Cierp 17h15 Luchon Chapelet + 18hMesse	13 18h Cierp + adoration 17h30 Luchon Adoration/ Confessions 18h30 Luchon	14 9h Cierp + Confessions 18h Luchon
<u>15 novembre</u> 18h Gaud 18h St Aventin	<u>16 novembre</u> 10h30 St-Béat 10h30 Luchon (18h Vêpres)	17	18 9h Cierp	<u>19</u> 9h Cierp 17h15 Luchon Chapelet	20 18h Cierp + adoration	21 9h Cierp + Confessions
Pas de Messes à Luchon du 17 au 21 novembre						
<u>22 novembre</u> 18h Boutx 18h St-Paul-d'Oueil	<u>23 novembre</u> Christ-Roi 10h30 Cierp 10h30 Luchon (18h Vêpres)	24 /	25 9h Cierp 9h30 Luchon + café Presbytère 16h30 G.Rouy	26 9h Cierp 17h15 Luchon Chapelet + 18h Messe	27 18h Cierp + adoration 17h30 Luchon Adoration/ Confessions 18h30 Luchon	28 9h Cierp + Confessions 18h Luchon
<u>29 novembre</u> 11h Burgalays Fête Locale 18h Guran 18h Luchon Fête Fanfare	<u>30 novembre</u> 1er dimanche de l'Avent 10h30 Eup 10h30 Luchon (18h Vêpres)	1er décembre 18h Luchon	02 9h Cierp 9h30 Luchon + café Presbytère	03 9h Cierp 17h15 Luchon Chapelet + 18hMesse	04 18h Cierp + adoration 17h30 Luchon Adoration/ Confessions 18h30 Luchon	05 9h Cierp + Confessions 18h Luchon

Mardi 11 novembre

9h45 à Burgalays

10h30 à Luchon

Messe pour les Anciens Combattants morts pour la France

SECTEUR LUCHON

Nouveau roulement des Messes du samedi soir à 18h

A PARTIR DE DÉCEMBRE 2025

1er samedi : Oô

2ème samedi : St-Mamet

3ème samedi : St-Aventin (mois pair)
Garin (mois impair)

4ème samedi : St-Paul-d'Oueil

5ème samedi : autre village (voir journal paroissial)



Fête FANFARE - Ste Cécile

Samedi 29 novembre

Messe à 18h à Luchon

LE SACREMENT DE L'ONCTION DES MALADES

Qu'est-ce que l'Onction des malades ?

C'est le sacrement destiné à réconforter ceux qui sont éprouvés par la maladie. Par cette onction, l'Eglise tout entière qui recommande les malades au Seigneur, pour qu'il les soulage et qu'il les sauve. L'Eglise exhorte aussi les malades à s'associer librement à la Passion et à la mort du Christ, pour apporter ainsi leur part au bien du peuple de Dieu.

A quoi sert l'Onction des malades ?

Comme pour chaque sacrement, l'Onction est une rencontre directe et intime entre la personne souffrante et son Dieu. C'est ainsi que le Christ continue à nous « toucher » pour nous guérir.

Dieu transmet ses grâces gratuitement et en abondance par le moyen des sacrements. En ce qui concerne l'Onction des malades, l'effet premier est une grâce de réconfort, de paix et de courage pour le fidèle éprouvé par la maladie.

Par la grâce de ce sacrement, le malade reçoit aussi la grâce de s'unir plus intimement à la Passion du Christ. Il est, d'une certaine façon, consacré par ce sacrement, et sa souffrance prend un sens nouveau : elle devient participation à l'œuvre rédemptrice de Jésus.

L'Onction prépare aussi au dernier passage qui conduit au Seigneur. Elle constitue le solide rempart aux dernières luttes avant d'entrer dans la Maison du Père.

Enfin, l'Onction est une demande à Dieu présent dans le sacrement, que le malade recouvre la santé si cela est convenable à son salut.

D'où vient l'Onction des malades ?

Elle vient de Jésus Lui-même, comme tous les autres sacrements. Jésus Lui-même a accompli de nombreuses guérisons, donnant ainsi un signe éclatant du fait que « Dieu a visité son peuple » (Lc 7,6). Les apôtres ont poursuivi l'œuvre de Jésus en évangélisant et en accomplissant de nombreuses guérisons (Ac 3,2-16 ; 14,18).

Qui peut recevoir l'Onction des malades ?

Tout fidèle qui éprouve les difficultés inhérentes à l'état de maladie ou à la vieillesse. Elle peut être reçue par le chrétien qui tombe gravement malade. Et de nouveau reçue quand la maladie s'aggrave, ou si la santé revient, en cas d'une autre maladie. Il est approprié de la recevoir avant une opération importante, et elle est sûrement opportune quand la maladie ou la vieillesse peuvent mettre terme à la vie.

Seuls les évêques et les prêtres peuvent administrer l'Onction des malades. Dans ce rite, ils procèdent par un temps pénitentiel (*avec la confession, si le malade ne l'a pas faite avant*), suivi de la Parole de Dieu, une impositions des mains, une Onction d'huile bénie sur le front et dans les mains, une prière adaptée aux circonstances du malade et une bénédiction.



Pour cela, vous pouvez joindre :

Le père Cyrille MANTERE : 06.83.44.25.94

Le père Benjamin-Marie PROSPER : 06.08.02.76.22

CHAPELET

LUCHON : Tous les mercredis 17h15

Marignac : mardi 18 novembre à 15h ;

Ore : samedi 08 novembre à 11h ;

Fos : vendredi 28 novembre à 16h

CONFESIONS

à Luchon : Tous les jeudis : 17h30 -18h15
ou sur RDV au 06.08.02.76.22

à Cierp : Tous les vendredis : à 9h30

ADORATIONS

Tous les jeudis :

Luchon de 17h30 à 18h30

Marignac de 18h30 à 19h

Secrétariats de l'Ensemble Paroissial de la Pique

paroisseluchon@gmail.com

A Luchon :

05 32 45 00 00

A Cierp :

05 61 79 50 07

Mardi : 10h-12h

Vendredi : 10h-12h

Mardi : de 14h à 17h